

Place du Trésor B.P. 3004

THIES – (Sénégal)

Tél.: 33 951 13 41 / Fax: 33 951 37 83 e-mail: evethies@orange.sn

COMMUNIQUE DE L'ÉVEQUE

Suite au récent Communiqué des Évêques du Sénégal, portant sur la suspension provisoire de la célébration des Messes en public, pour participer à la lutte contre la propagation du Covid-19 (Corona Virus), Mgr André GUEYE porte à la connaissance de tous les Fidèles catholiques du Diocèse de Thiès le message suivant :

- 1. Malgré la gravité de la situation, restons fermes dans la foi, en veillant dans la prière et en demeurant dans l'espérance. Offrons notre jeûne et nos privations en sacrifice pour soutenir notre prière pour le monde, pour notre pays, pour nos proches et pour nous-mêmes.
- 2. Les prêtres prient avec vous. Toutes les intentions de Messes demandées seront portées par les prêtres, dans les Eucharisties qu'ils vont célébrer en équipe, en concélébration, ou en privé s'ils sont seuls, dans toutes les paroisses du Diocèse. Par conséquent, vous pouvez continuer à demander des messes comme d'habitude pour les défunts, en action de grâces ou à vos intentions personnelles, et, plus particulièrement, pour que le Seigneur nous délivre de cette pandémie. En effet, la Messe est le sommet de la prière. Elle nous permettra de vivre cette épreuve qui interpelle aussi la foi.
- 3. Les difficultés économiques s'annoncent. Faisons preuve, individuellement ou avec la Caritas paroissiale, de solidarité envers les familles démunies qui vivent au jour le jour, en leur venant en aide financièrement ou matériellment. N'oublions pas de soutenir aussi les équipes sacerdotales dans les paroisses. Elles feront face à beaucoup de contraintes. Que les Curés organisent ces solidarités. Le versement du Denier de Culte n'est pas suspendu.

- 4. Mettons à profit le temps passé en famille, pour nous réunir autour du Chapelet ou du partage d'Evangile, afin de nous nourrir spirituellement et de nous réconforter mutuellement. Réservons-nous aussi des moments d'échanges en famille, sans oublier le suivi des études des élèves.
- 5. Restons prudents, en respectant les mesures prises par les autorités et les recommandations en matière de santé et d'hygiène, pour nous-mêmes et par charité pour le prochain. Partageons les informations utiles et justes avec ceux et celles qui en ont besoin. En cas de doute sur notre état de santé et sur celui de nos proches, contactons les services compétents, pour éviter toute contamination éventuelle.
- 6. Les prêtres s'organiseront pour la visite des malades, surtout ceux qui ont le plus besoin d'assistance spirituelle. Ils pourront aussi programmer de donner la Sainte Communion en dehors de la Messe aux fidèles qui la recevront individuellement, en respectant les normes requises (pas en nombre, distance à respecter, produits désinfectants...). La Confession nécessite une plus grande précaution, si elle ne peut pas être différée (en cas d'urgence).
- 7. Les organes de concertation (conseils, comités...) seront consultés par les TIC. En cas de nécessité, les rencontres seront strictement réduites aux membres des bureaux, en respectant les normes (distance, produits désinfectants...). A l'Evêché, tous les rendez-vous sont suspendus.

En demandant à Dieu de nous soutenir et de nous sauver de la détresse, j'exprime à tous ma sollicitude pastorale et j'implore la Miséricorde de Dieu sur nous tous : « Délivre-nous de tout mal, Seigneur, et donne la paix à notre temps ; par ta Miséricorde, libère-nous du péché, rassure-nous devant les épreuves en cette vie où nous espérons le bonheur que tu promets et l'avènement de Jésus-Christ, notre Sauveur ».

Fait à Thiès, le vendredi 20 mars 2020, « 24h pour le Seigneur »

0

André GUEYE

EVEQUE DE THIES